

Séance extraordinaire du conseil de la Ville du 22 février 2021 à 13 h 00

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1	Aucun
2.	RÉFLEXION
2.1	Lecture de la réflexion
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4.1	Aucun
5.	CORRESPONDANCE
5.1	Aucun
6.	DIRECTION GÉNÉRALE
6.1	Aucun
7.	FINANCES
8.	CAPITAL HUMAIN
8.1	Aucun
9.	GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
9.1	Signature d'une entente à intervenir avec Hydro-Québec relativement à l'alimentation électrique de la nouvelle usine de production d'eau potable (CV21-3651)
10.	TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL
10.1	Aucun

11.	SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
11.1	Aucun
12.	LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
12.1	Aucun
13.	ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE
14.	DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU
14.1	Aucun
15.	INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT
15.1	Aucun
16.	TRAVAUX PUBLICS
16.1	Aucun
17.	URBANISME
17.1	Aucun
18.	RÈGLEMENTS
18.1	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT
18.1.1	Aucun
18.2	ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT
18.2.1	Aucun
18.3	ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT
18.3.1	Aucun
18.4	ADOPTION DE RÈGLEMENTS
18.4.1	Adoption du règlement no RV21-5327 décrétant des travaux de construction d'une usine de traitement d'eau potable et nécessitant un emprunt de 79 825 775 \$ à cette fin

LEVÉE DE LA SÉANCE

22.

18.5	DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT
18.5.1	Aucun
19.	INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL
19.1	Aucun
20.	PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES
20.1	Aucun
21.	PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
21.1	Aucun